[Texte]

"Oceans Forum", and it provided important input to the development of a national oceans policy for Canada. The national oceans policy document will be submitted to Cabinet early in the new year and will reflect the potential economic benefits to private sector enterprise in working in closer cooperation with government research facilities and university researchers as well.

Finally, in the month of October an important national conference on recreational fisheries development was held under our sponsorship in Toronto. That conference led to important recommendations which will be included in our report to the First Ministers later in the month of November. At that conference I announced my intention to give more visible recognition to the important place of the recreational fisheries in the overall fisheries management function of this ministry by amendments to be brought forward before Parliament and this committee; proposed amendments to the Fisheries Act which would give a place and give recognition to the special nature of the recreational fishery and important conservation and management initiatives necessary to maximize the economic benefits of that fishery, of that important recreational sector, without disadvantaging the commercial fishing sector at the same time.

So members of committee, that comprises a list of important progress the department has made these past 12 months. There are other, lesser initiatives I would be pleased to elaborate on, or my officials, as we proceed.

Accompanying that, as I indicated, is a list of priority areas for the future. I will not go through this list in detail. You are welcome to peruse it. Contained within this list are some 22 items, a number of which flow from the work in progress I have just given you a very, very quick summary of, and other new initiatives or necessary initiatives relating to legislation and the future of important programs, such as the Fisheries Improvement Loans Act.

There is the question of the necessity or otherwise further to amend the Fisheries Act when Bill C-32 expires on December 31, 1986. We will be bringing forward to the House within the next few weeks, shortly after the break next week, amendments to the Coastal Fisheries Protection Act, to give effect to the significant increase in fines and penalties flowing from the announcements made in June to increase the stringency of our enforcement regime in the offshore areas.

We have ongoing discussions and important input into the question of comprehensive claims, native band by-laws, and the co-management issue in the native fishery, particularly in the rivers of Atlantic and Pacific Canada, in collaboration with my colleague the Minister of Indian Affairs and Northern Development and other members of Cabinet.

[Traduction]

sciences océaniques de Sidney, en Colombie-Britannique, fin septembre 1986. Cette conférence, baptisée *Tribune sur les océans* a dégagé des enseignements importants aux fins de l'élaboration d'une politique océanique nationale canadienne. Le document qui l'énoncera sera soumis au Cabinet au début de l'année prochaine. Il décrira les avantages économiques potentiels que le secteur privé pourait retirer d'une collaboration plus étroite avec les installations de recherche d'Etat et les chercheurs universitaires.

Enfin, dans le courant du mois d'octobre s'est tenue à Toronto sous notre parrainage une importante conférence nationale sur le développement de la pêche récréative. Elle a débouché sur d'importantes recommandations qui seront intégrées au rapport que nous remettrons au Premier ministre à la fin du mois de novembre. J'ai annoncé à cette conférence mon intention de souligner, par des mesures concrètes, la place importante que la pêche récréative doit occuper au sein de la fonction générale de gestion des pêches de mon ministère; ces mesures prendront la forme de modifications, soumises au Parlement et à votre comité, à la Loi sur les pêcheries reconnaissant la nature spéciale de la pêche récréative, ainsi que d'initiatives importantes sur le plan de la conservation et de la gestion, initiatives indispensables si nous voulons optimiser le potentiel économique important de ce secteur des loisirs, et ce sans que la pêche commerciale ait à en souffrir.

Voilà donc, membres du Comité, la liste des importants progrès que le ministère a réalisés au cours des 12 derniers mois. Elle n'est pas exhaustive, nous avons pris d'autres initiatives de moindre importance sur lesquelles nous nous ferions un plaisir, moi ou mes collaborateurs, de vous donner des détails au fur et à mesure.

A ce premier document s'ajoute, ainsi que je l'ai indiqué, une liste des priorités futures de mon ministère. Je ne vais pas la passer en revue de manière détaillée et je vous en laisse prendre connaissance à loisir. Elle comporte quelque 22 points, dont un certain nombre découlent du travail en cours que je viens de vous résumer très brièvement, ainsi que d'autres initiatives nouvelles ou nécessaires intéressant la législation et l'avenir de programmes importants, telles que la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.

Lorsque le projet de loi C-32 expirera le 31 décembre 1986, il s'agira de décider dans quelle mesure il convient de modifier plus avant la Loi sur les pêcheries. Nous soumettrons à la Chambre dans les prochaines semaines, peu après la reprise de novembre, des modifications à la Loi sur la protection des pêcheries côtières ayant pour effet de relever considérablement les amendes et peines, conformément à l'annonce faite en juin de la volonté du gouvernement de faire respecter plus strictement la loi dans nos eaux.

Nous poursuivons les discussions et participons de près aux questions posées par les revendications globales, les règlements des bandes indiennes et la cogestion des pêches avec les autochtones, particulièrement dans les rivières des régions atlantique et pacifique, en collaboration avec mon collègue le ministre des Affaires indiennes et du Nord et d'autres membres du Cabinet.